

Action Sociale d'Initiative Académique - Exercice 2012 -

Site : www.ac-dijon.fr, rubrique "personnel" - dans "votre espace" - encadré "prestations sociales"

	QFA	Montant de l'aide		Date limite de dépôt des dossiers	
Accueil	1 800 €	500 €		12/10/12	nomination du 01/01/12 au 30/09/12
				20/11/12	nomination à compter du 1er octobre
CIV	1 800 €	650 €		31/10/12	nouvellement affecté en ZUS, ZEP ou REP au 01/09/12
Déplacements Raisons professionnelles	1 800 €	Janvier - Mars	210 €	16/04/12	période de janvier à mars 2012
		Avril - Juin	210 €	16/07/12	période d'avril à juin 2012
		Juillet - Aout	3,80 € par jour travaillé	14/09/12	période de juillet et août 2012
		Septembre - Décembre	280 €	31/10/12	période de septembre à décembre 2012
aide compensatoire à l'éloignement	1 800 €	Janvier - Mars	80 % montant payé plafonné à 300 €	16/04/12	période de janvier à mars 2012
		Avril - Juin	80 % montant payé plafonné à 300 €	16/07/12	période d'avril à juin 2012
		Septembre - Décembre	80 % montant payé plafonné à 400 €	31/10/12 28/12/12	période de septembre à octobre 2012 période de novembre à décembre 2012
Agents Handicap.en activité	1 800 €	50% du prix de l'heure à concurrence de 8,50/heure montant maximum pour l'année 1500 €		16/04/12 16/07/12 14/09/12 31/10/12 12/12/12 04/01/13	facture acquittée de janvier à mars 2012 facture acquittée d'avril à juin 2012 facture acquittée de juillet à août 2012 facture acquittée de septembre à octobre 2012 facture acquittée de novembre 2012 facture acquittée de décembre 2012
Domicile (pour mutation ou séparation)	1 800 €	400 €		16/04/12 16/07/12 14/09/12 31/10/12 12/12/12 04/01/13	déménagement de janvier à mars 2012 déménagement d'avril à juin 2012 déménagement de juillet à août 2012 déménagement de septembre à octobre 2012 déménagement de novembre 2012 déménagement de décembre 2012
Scolarité	1 800 €	Cycle poursuivi au lycée	300 €	15/10/12	pour les études secondaires
		Etudes supérieures	500 €	06/11/12	pour les études supérieures
Loisirs	1 800 €	Dépense ≥ à 50 € 50 % du prix payé par la famille Montant maximum 60 €		31/10/12	1 activité par enfant et par année scolaire enfant né entre le 01/01/94 et le 31/12/09
Vacances	1 800 €	La dépense doit être ≥ à 60 € 50 % du montant payé plafonné 3 € par nuit et par personne 30 jours maximum consécutifs ou non le montant de l'aide à verser doit être ≥ à 20 €		16/07/12	vacances de janvier à juin 2012
				12/10/12	vacances de juillet à septembre 2012
VAE		90% du montant payé montant maximum 630 €		16/04/12 16/07/12 14/09/12 31/10/12 12/12/12 04/01/13	formation de janvier à mars 2012 formation d'avril à juin 2012 formation de juillet à août 2012 formation de septembre à octobre 2012 formation de novembre 2012 formation de décembre 2012